



FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

SECTEUR FEDERAL CGT DES CHEMINOTS DE NANCY

ommuniqué de presse

La Fédération CGT des cheminots et son Secteur Fédéral CGT de NANCY sont particulièrement préoccupés que des informations concernant la mise en garde à vue de deux personnes, dont une est présentée comme syndicaliste de la CGT, dans le département de la Meurthe-et-Moselle, pour avoir troublé la mise en marche d'un train de fret, **soient diffusées par certains médias sans avoir été vérifiées au préalable.**

Elles sont de nature à discréditer le mouvement social, la lutte menée par les cheminots et à nuire à la CGT au regard de la place centrale qu'elle a occupée dans ce mouvement.

On peut donc légitimement s'interroger sur l'objectif recherché par une telle opération.

Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit ni d'adhérents, ni de délégués, ni de militants de la CGT.

La CGT n'est donc en aucune façon impliquée dans les faits susvisés.

Nous souhaitons que l'objectivité et la déontologie l'emportent sur toute autre considération.

Pour la Fédération CGT des cheminots

Pour le Secteur CGT des cheminots de NANCY

Didier LE RESTE
Secrétaire général

Alain VIZOT
Secrétaire général

Montreuil, le 23 novembre 2007 - 11H30